



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST

Société coopérative à capital variable

Siège social : 25, rue Libergier, 51088 REIMS Cedex

394 157 085 RCS REIMS

ORIAS n°07 022 663

<p>MODIFICATION DU CONTRAT D'EMISSION DES CERTIFICATS COOPERATIFS D'ASSOCIES DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST PORTANT SUR E L'ENGAGEMENT DE LIQUIDITE PRIS PAR LA CAISSE LOCALE DE DEVELOPPEMENT PARTAGE</p>
--

Assemblée spéciale des porteurs de CCA du 9 JANVIER 2015

Les porteurs de Certificats Coopératifs d'Associés de la Caisse Régionale du Nord Est, réunis le 9 janvier 2015 au Complexe du Mont Bernard, à Châlons-en-Champagne, en Assemblée Spéciale, sur convocation du Conseil d'administration, ont décidé d'opérer une modification du contrat d'émission portant sur l'engagement de liquidité.

En conséquence de cette approbation, l'engagement de liquidité pris par la Caisse Locale de Développement Partagé d'acquérir des C.C.A., dans le cadre du mécanisme spécifique de liquidité prévu dans le contrat d'émission, est porté à 20 % du nombre de C.C.A. émis (hors C.C.A. détenus par Crédit Agricole S.A.), soit 620.000 titres, aux lieu et place des 10 % prévus dans le contrat initial.

L'attention des porteurs est attirée sur le fait que l'engagement de liquidité est en tout état de cause subordonné au respect des exigences prudentielles fixées par la réglementation européenne en vigueur.

L'Assemblée Spéciale approuve, en conséquence, la modification du contrat d'émission ayant donné lieu au prospectus visé par l'AMF sous le numéro 07-402 en date du 14 novembre 2007.

Cette adaptation approuvée par l'assemblée spéciale vise à améliorer la liquidité du titre.

Les autres modalités de négociation figurant au prospectus demeurent inchangées. Celles-ci sont décrits avec précision dans le prospectus d'émission ayant reçu le visa AMF n° 07-402 en date du 14 novembre 2007, disponible sur le site de la Caisse régionale (www.ca-nord-est.fr).

Cette modification a été adoptée par 96,79 % des voix correspondant aux porteurs présents ou représentés hors Crédit Agricole S.A. (et 99,61 % des voix en tenant compte de la participation de Crédit Agricole S.A.).